



**Haute Ecole Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine
DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT**

TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE - CONTACTOLOGIE

UE 4.1

Catégorie : Paramédicale	
Section: Orthoptie	Sous-section / Finalité / option : Néant
Implantation : HELB Ilya Prigogine : Campus Erasme – HE Vinci : Site Parnasse ISEI – Institut Ilya Prigogine : Campus Erasme Téléphone secrétariat : 02/560 29 18	
Cycle : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 Bloc d'études : 2 Situation dans la formation : <input type="checkbox"/> 1 ^{er} quadrimestre X 2^{ème} quadrimestre Niveau du cadre européen des certifications :	Unité d'enseignement pré-requise : oui - non Unité(s) d'enseignement co-requise(s) à cette UE : Volume horaire/an : 40 heures Nombre de crédits ECTS : 5 Obligatoire ou optionnel : obligatoire Langue d'enseignement : français Langue d'évaluation : français
Respon Niveau 6 P'UE : V. Zaudig	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : Enseignement clinique : contactologie : V. Zaudig Laboratoire : contactologie : C. Kaczmarek et J. Koubaa

CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :

En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétences :

- 3. Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives:
- 4. Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes
- 6- Pratiquer les activités spécifiques au domaine orthoptiste:

Compétences et capacités :

- 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique.
- 4.1 Identifier la situation,
- 4.2 Collecter l'ensemble des données,
- 4.3 Établir la liste des interventions adaptées aux besoins,
- 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées,
- 6.1 Identifier et évaluer une problématique orthoptiste
- 6.2 Établir un rapport technique qui synthétise les informations pertinentes et propose un projet d'intervention
- 6.4 Mettre en œuvre des activités de prévention.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX

Au terme de l'unité d'enseignement « **travail interdisciplinaire – contactologie** » l'étudiant sera capable

- d'exercer les capacités techniques nécessaires pour définir l'état de réfraction d'un patient adulte ;
- d'appliquer les connaissances de base en contactologie ;
- de mettre en œuvre les habiletés pratiques et les comportements professionnels nécessaires à la conduite d'une réfraction et d'une adaptation en lentilles de contact.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPECIFIQUES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

sur base d'une situation exemplative issue de la pratique professionnelle de l'orthoptiste, en disposant du matériel approprié, dans le respect des règles d'hygiène et d'asepsie,

- de procéder à une évaluation de l'œil et de ses annexes permettant l'adaptation optimale en lentilles de contact et de justifier ses choix ;
- d'appliquer les méthodes de calcul de la compensation en fonction de la distance verre/œil ;
- de déterminer la correction et le choix du type de lentilles en fonction des paramètres visuels du porteur ;
- d'expliquer, en fonction d'un type de lentille, la méthodologie à respecter pour manipuler des lentilles, mesurer les paramètres et déterminer la géométrie, entretenir et stocker les lentilles et l'étui ;
- d'élaborer un « dossier patient » pouvant être utilisé par tout autre professionnel.

CONTENU SYNTHETIQUE

L'étudiant sera capable :

sur la base de situations exemplatives issues de la pratique professionnelle de l'orthoptiste, en disposant du matériel approprié, dans le respect des règles d'hygiène et d'asepsie,

Enseignement clinique : contactologie :

- de s'exercer :
 - au calcul de la compensation en fonction de la distance verre/œil ;
 - à la détermination de la correction et du choix du type de lentilles en fonction des paramètres visuels du porteur ;
 - à expliquer la méthodologie à respecter en fonction d'un type de lentilles : mesure des paramètres, détermination de la géométrie, manipulation, entretien et stockage ;
 - à l'élaboration d'un « dossier patient » pouvant être utilisé par tout autre professionnel.

Laboratoire : contactologie :

- de s'exercer :

- à déterminer l'acuité visuelle du patient ;
- à effectuer la réfraction ;
- à réaliser des biométries et biomicroscopies et à collecter les informations nécessaires à l'équipement en lentilles de contact ;
- à mener les différentes opérations préalables à l'élaboration d'un plan d'adaptation de lentilles ;
- à appliquer les principes de manipulation et d'entretien des lentilles de contact dans toutes les phases de travail ;
- à sélectionner le système d'entretien en fonction du type de lentilles ;
- à réaliser l'entretien en tenant compte de la procédure, des étapes et des limites du système ;
- à expliquer la manipulation des lentilles et les règles d'hygiène au patient (pose, retrait, recentrage, entretien,...).

METHODES D'APPRENTISSAGE

Enseignement clinique : contactologie

- Savoir calculer l'influence du vertex
- Détermination de l'amétropie et de la lentille en fonction de paramètres mesurés
- Justifier les choix de la lentille en fonction des paramètres et des produits d'entretien
- Elaboration d'un dossier de suivi

Laboratoire : contactologie :

Manipulations :

- des instruments utiles à l'adaptation des lentilles de contact
- des produits d'entretien des lentilles de contact
- des lentilles de contact

SUPPORTS DE COURS

Support	Obligatoire	En ligne**
Enseignement clinique : contactologie :		
Notes type power point Articles professionnels	X	X
Laboratoire : contactologie :		
Notes type power point	X	X

MODALITES D'EVALUATION

- **Type d'évaluation :**

Enseignement clinique : contactologie :

1^{ère} et 2^{ème} session :

Evaluation certificative composée de questions ouvertes et/ou de QCM.
Evaluation écrite (ou en ligne en fonction d'une éventuelle évolution sanitaire)

Laboratoire : contactologie :

1^{ère} session :

Evaluation continue et réalisation d'un portfolio des apprentissages (réalisation du dossier patient)
Evaluation écrite (ou en ligne en fonction d'une éventuelle évolution sanitaire)

2^{ème} session :

Evaluation pratique des apprentissages en laboratoire : réalisation de manipulations imposées dans un temps imparti.

Evaluation écrite (ou en ligne en fonction d'une éventuelle évolution sanitaire)

- **Evaluation spécifique de l'Unité d'Enseignement :**

Pour une UE comportant n activités d'apprentissage dont les notes sont toutes supérieures ou égales à 10/20 :

$$N_{UE} = \frac{\sum_{i=1}^n C_i N_i}{\sum_{i=1}^n C_i}$$

N_i = note de l'activité d'apprentissage i ;

C_i = coefficient de pondération de l'activité d'apprentissage i

Si la note d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE sera celle de l'activité d'apprentissage la plus basse.

Toute activité d'apprentissage non présentée par l'étudiant entraînera l'annulation de l'octroi des crédits de l'unité d'enseignement concernée.

- **Pondération spécifique à l'UE «»:**

Enseignement clinique : contactologie : 1

Laboratoire : contactologie : 1

SOURCES DOCUMENTAIRES

Enseignement clinique : contactologie :

Utilisées par l'enseignant :

BARTHELEMY, B. (2004) et THIEBAUT, T. *Contactologie*. LAVOISIER

BARTHELEMY, B. et GUILLON. M. *Cours de contactologie*. CLM EDITEURS

ROTH, H-W. Et ELIE (2005) *Complications des lentilles de contact*. MASSON

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

BARTHELEMY, B. (2004) et THIEBAUT, T. *Contactologie*. LAVOISIER

BARTHELEMY, B. et GUILLON. M. *Cours de contactologie*. CLM EDITEURS

ROTH, H-W. Et ELIE (2005) *Complications des lentilles de contact*. MASSON

Laboratoire : contactologie :

Utilisées par l'enseignant :

EFRON, N. (2002). *Contact Lens Complications*. Butterworth Heineman .

F., M. (2009). *Les lentilles de contact*. Masson.

SPEEDWELL, A. J. (2019). *Contact Lenses*. ELSEVIER.

Bernard Barthélémy et Thérèse Thiébaud (2004) *Contactologie*. LAVOISIER

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

EFRON, N. (2002). *Contact Lens Complications*. Butterworth Heineman .

F., M. (2009). *Les lentilles de contact*. Masson.

SPEEDWELL, A. J. (2019). *Contact Lenses*. ELSEVIER.

Bernard Barthélémy et Thérèse Thiébaud (2004) *Contactologie*. LAVOISIER

<https://www.clspectrum.com/>

<http://www.netherlens.com/>

<https://www.contaguide.com/>

* Définitions:

Article 15. - § 1^{er} du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en oeuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. »

Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154 . Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. »

Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154

**Un support obligatoire doit être mis en ligne, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).